



Sept. , Oct., Nov. , Déc.



Après ces deux mois caniculaires, les enfants ont fait leur rentrée. L'équipe enseignante est restée en place sauf pour la maternelle.

Comme l'année passée, je me permets de rappeler aux parents ou autres responsables qui amènent et recherchent les enfants à l'école qu'il y a un parking derrière la mairie qui est accessible à tous. C'est la sécurité des enfants qui est en jeu, à vous de montrer l'exemple en évitant l'encombrement et le mauvais

stationnement devant l'école.

Le jury du fleurissement a sillonné les rues du village le mercredi 29 juillet et a su apprécier les belles réalisations tant au niveau des particuliers qu'au niveau communal. Un grand Merci à vous tous qui contribuez à l'embellissement de notre village. Un petit bémol cependant au regard des propriétaires de chiens : ayez le sens civique et ayez toujours un sac de récupération des déchets avec vous, pensez à nos enfants qui jouent sur les espaces verts et aux agents communaux qui y font l'entretien.

En vue des élections régionales, une révision exceptionnelle des listes électorales est mise en place jusqu'au 30 septembre 2015. Vous trouverez tous les renseignements dans ce bulletin. Je me permets d'insister sur le fait que l'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique mais résulte d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Veuillez vérifier auprès du secrétaire de mairie si vous êtes bien inscrit(e) et ce avant le 30 septembre 2015. L'inscription en mairie ne vaut pas inscription automatique sur la liste électorale.

Comme, déjà annoncé, les élections régionales auront lieu les dimanche 6 et 13 décembre 2015, notre fête des personnes âgées aura lieu le **dimanche 24 janvier 2016**. Merci de noter la date.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Le maire, Denise ADOLF

Dans ce numéro :

Mot du Maire - Sommaire	1	Travaux à venir - Infos CCRM	7
Séances Conseil Municipal	2	Jumelage ROUFFIGNAC	8
Séances Conseil Municipal suite	3	Infos Diverses	9
Infos élections	4	Sortir à Bindra	10
Infos Mairie	5	Envie de sortir - Activités Diverses	11
Infos Travaux	6	S'Bindrer Carnet	12

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pourquoi laisser les litiges de la vie quotidienne perdurer lorsque le recours à une tierce personne peut bien souvent permettre de les désamorcer

Pour vous aider, **M. PFISTER**, conciliateur de justice, sera désormais disponible au pôle des solidarités au 1, rue des tilleuls à Marckolsheim

Sur rendez-vous tous les **1^{ers} mercredis du mois**

Pour prendre rendez-vous, **tél : 03.88.58.62.20**



Gendarmeries

3 rue du collège
67920 SUNDHOUSE
☎ 03 88 85 20 01



Ouverture au public

Du lundi au samedi de 14h00 à 18h00 :
en dehors de ces horaires :
23, rue du Maréchal Foch
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 88 58 29 80

Centre Médico-Social

1a rue du Tilleul
67390 MARCKOLSHEIM
☎ 03 68 33 87 98



Les Assistantes Sociales sur RDV :

CCRM Sundhouse
Les jeudis de 13h30 à 16h00
C.M.S de Marckolsheim :
Les lundis de 9h00 à 11h00 semaines impaires

RAM

25, rue des Artisans
67920 SUNDHOUSE

ram.audrey@ried-marckolsheim.fr
<http://assmatinfos.canalblog.com/>



MAIRIE

2, rue du Sel
67600 BINDERNHEIM
☎ : 03.88.85.40.21
Fax : 03.88.85.47.44

mairie.bindernheim@wanadoo.fr

Site internet :

www.bindernheim.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi	15h à 19h
Mercredi	10h à 12h
Jeudi	8h à 12h
Vendredi	16h à 18h

Permanence Maire/Adjoint :

Lundi	16h à 19h
-------	-----------



FINANCES PUBLIQUES

La Trésorerie de MARCKOLSHEIM

1 rue de la Garonne
67390 MARCKOLSHEIM

Ouverture :

lundi et mardi
de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 16h

mercredi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 12h uniquement

SEANCES CONSEIL MUNICIPAL

EN BREF, en séance du 16 mars 2015 le conseil municipal a :

- **APPROUVE** le contrat de territoire du Ried de Marckolsheim conclu pour la période 2015-2017; Une subvention d'un montant de 43415 € est allouée à la commune pour la réfection de la toiture des bâtiments école.
Nota : depuis cette séance, le conseil départemental a fait savoir qu'il réduisait sa dotation de 20 %.
- **DECIDE** de confier l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation du sol au Secteur Départemental d'Aménagement, d'Urbanisme et d'Habitat (SDAUH) dans le cadre d'une convention avec le Conseil Général du Bas-Rhin.
- **APPROUVE** le principe d'adhérer au syndicat mixte ouvert à la carte « Agence Territoriale d'Ingénierie Publique » comme membre fondateur.
- **DECIDE** de nommer la voie interne du lotissement « Les Mirabelles » (future rue reliant la rue des Mirabelles à la rue des Prunes) « Rue des Reines-Claudes ».
- **DESIGNE** les membres titulaires et suppléants siégeant au bureau de l'Association Foncière pour une période de 6 ans.
- **DONNE** son accord sur les frais engagés dans le cadre du jumelage avec ROUFFIGNAC

EN BREF, en séance du 23 mars 2015 le conseil municipal a :

- **DECIDE** d'agréer les permissionnaires proposés par les adjudicataires des deux lots de chasse après validation de la 4C (commission consultative communale de chasse), et de valider les modalités de paiement du loyer annuel.

EN BREF, en séance du 13 avril 2015 le conseil municipal a :

- **DECIDE** d'approuver le compte administratif également les comptes de gestion dressés au titre de l'exercice 2014 et **DECLARE** qu'ils n'appellent ni observation, ni réserve de la part du receveur municipal.
- **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

<i>Pour mémoire</i>	
- excédent antérieur	+ 217.743,27 €
- virement à la section d'investissement	- 133.500,00 €
- résultat de l'exercice 2014	+ <u>66.728,47 €</u>
<i>Excédent de fonction. au 31.12.2014 à affecter</i>	+ 150.971,74 €
- solde d'exécution d'investissement	+ 26.875,37 €
- solde des restes à réaliser d'investissement	+ 7.510,00 €
<i>Besoin de financement :</i>	<i>0,00 €</i>
- affectation à l'excédent reporté (ligne 002)	150.971,74 €
- **DECIDE** d'approuver le budget primitif de l'exercice 2015 (voir S'Bindrer Blatt'l)
- **DECIDE** d'approuver le budget primitif de l'exercice 2015 du budget annexe « Lotissement du Stade – 3^e Tranche »

EN BREF, en séance du 13 avril 2015(suite).

le conseil municipal a :

- **DECIDE** de ne pas modifier, en 2015, les taux communaux de la fiscalité directe locale ;
- **DECIDE** de reconduire la subvention de 100 € au profit de l'ARAHM.
- **DECIDE** de signer avec Erdf les conventions de mise à disposition de terrains communaux pour l'installation de postes de transformation.
- **EMET** un avis favorable sur la mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

EN BREF, en séance du 21 mai 2015 le conseil municipal a :

- **DECIDE** de procéder à la relocation des deux logements « instituteurs » par bail précaire de un an renouvelable annuellement par tacite reconduction.
- **FIXE** le montant des loyers mensuels (charges non comprises) applicables comme suit :
600 € (six cent euros) pour le logement Sud.
500 € (cinq cent euros) pour le logement Nord.
- **DECIDE** de louer le logement Nord à M. et Mme LARGILLIERE André à partir du 1^{er} juin 2015.

Nous vous informons que le logement Sud est à louer ; pour tous renseignements, veuillez vous adresser en mairie.
--

- **DECIDE** d'attribuer à M. Pierre ADOLF, après ouverture des plis, le bois de chauffage (voir S'Bindrer blatt'l 02/2015) pour un montant de 210 €.
- **DECIDE** de réaliser un parc intergénérationnel sur le terrain situé à l'arrière de la mairie et d'**AUTORISER** le maire à solliciter une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire.

EN BREF, en séance du 15 juin 2015 le conseil municipal a :

- **APPROUVE** la convention de servitudes à passer avec ERDF pour l'établissement d'une ligne électrique souterraine dans le chemin de Zelsheim.
- **APPROUVE** le classement de la voirie communale.
- **APPROUVE** les statuts de la future Agence Technique d'Ingénierie Publique et désigne Mme Denise ADOLF, maire, en qualité d'électeur titulaire et M. MEMHELD Christian, adjoint, en qualité d'électeur suppléant.
- **DECIDE** l'acquisition de la parcelle appartenant à l'Association Foncière de Bindernheim dans le but de faire un échange pour faciliter l'accès à la rue des roseaux
- **PROPOSE** M. Simon ROHMER de Wittisheim, comme estimateur des dégâts de gibier autre que sanglier pour la commune de Bindernheim.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES EN 2015

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français qui ont 18 ans et ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune. Ce n'est que s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office ou s'ils ont déménagé qu'ils doivent faire une démarche volontaire d'inscription auprès de leur mairie dans les conditions de droit commun.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté..

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1^{er} décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1^{er} mars 2016.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**



L'inscription sur la liste électorale est un acte indépendant.

Ce n'est pas parce qu'une personne est inscrite en mairie qu'elle est inscrite sur la liste électorale de la commune.

Renouvellement du parc roulant.....



Et voilà, le nouveau tracteur communal New Holland, avec son petit frère Iseki que nous venons d'acquérir ce printemps.

Le moteur de l'ancienne tondeuse a rendu l'âme l'automne dernier. Vu l'ancienneté du parc, ce renouvellement était indispensable.

RENTREE SCOLAIRE 2015/2016

C'est reparti pour les plus jeunes...

Après un été caniculaire, nos chers petits vont retrouver la fraîcheur des salles de classe...

Le mardi 1^{er} septembre 2015, 90 élèves ont repris le chemin de l'école. Ils sont répartis comme suit :

PS (09) et MS (07) soit 16 élèves chez Séverine KOPP assistée d'Armelle SPATZ

GS (12) et CP (12) soit 24 élèves chez Valérie BOSAL assistée de Tiffany MOIOLI

CE1(12) et CE2 (12) soit 24 élèves chez Marie Rose BILLAND

CM1(14) et CM2(12) soit 26 élèves chez Jacky MULLER et Caroline ZAKARY (le lundi)

La fête d'école, un samedi en juin, s'articulera autour d'un sentier artistique dans le village, d'un petit spectacle à la salle des fêtes suivi des traditionnels jeux et d'un moment de convivialité autour d'une table.

Visite insolite à Bindernheim

Cet été, des religieuses africaines de la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé ont passé un mois en Alsace sur les traces de leur fondateur, le P. Louis Kremp. Elles ont fait escale à Bindernheim, accompagnées de Sr Jacqueline Barondeau, actuelle Supérieure Générale de la congrégation, et de quelques autres sœurs, pour visiter l'église et le presbytère. En effet, le P. Kremp, nommé curé de Bindernheim de 1800 à 1814, a ouvert ici même, dans le presbytère, le premier noviciat de ce qui sera la congrégation des Sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé. La maison et son jardin attenant étaient suffisamment grands pour accueillir des jeunes filles qui se préparaient à la vie religieuse et à leur futur métier d'institutrice.

C'est avec beaucoup d'émotion que les 6 jeunes sœurs d'origine congolaise et travaillant au Congo- Brazzaville, au Togo et en Centrafrique, ont découvert les lieux où ont habité et prié leur fondateur et les premières sœurs. Venues à Ribeauvillé pour un mois de formation, de réflexion, et d'échanges avec les sœurs des différentes communautés d'Alsace, elles ont pu revisiter de manière concrète l'histoire de la congrégation qui a pris naissance en 1783 à Molsheim pour pallier le manque d'instruction des filles. Aujourd'hui la congrégation présente dans 6 pays (France, Brésil, Congo, Cameroun, Centrafrique et Togo) continue sa mission d'éducation dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'action sociale et la pastorale. Elle est implantée sur le continent africain depuis 1954.



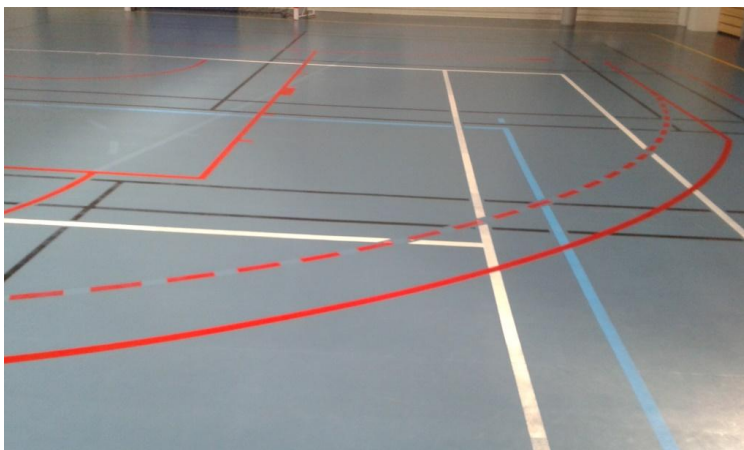
Travaux d'entretien sur la toiture de l'église.

La toiture de l'église, surtout fragile coté Nord, nécessitera un entretien périodique avant une réfection globale



Triangle ; rue de Witternheim, rue de Hilsenheim et rue de la Dordogne.

En partenariat avec le Conseil Départemental, la réfection du triangle a été faite en enrobés avec la création de places de parking. Le marquage au sol sera refait rapidement, après la période de congés.



Marquage au sol terrain de basket dans la salle polyvalente.

Le traçage du terrain de basket de la salle polyvalente a été refait suite à l'évolution de la réglementation.

TRAVAUX A VENIR

Dans le dernier « S'Bindrer Dorf Blatt'l », nous évoquons la future extension de la zone 30 et la réflexion quant au stationnement dans la traversée du village.

Ces aménagements doivent répondre, tout particulièrement, à plusieurs objectifs :

- Resserrer la largeur de la chaussée destinée à la circulation pour réduire la vitesse de la traversée et limiter celle-ci à 30 kilomètres par heure sur une section plus importante comprise entre les carrefours de la rue de Wittisheim et de celle du Postweg.
- Délimiter des places de parkings à proximité de l'école, de l'église, de commerces locaux, et offrir aux piétons, et tout particulièrement aux enfants, une protection renforcée de leur cheminement sur les trottoirs
- N'entraver ni la visibilité aux carrefours, ni l'accessibilité aux cours des riverains.

Une réunion d'information ouverte à tous les habitants et tout particulièrement aux riverains avait été organisée le lundi 22 juin en mairie. L'occasion a été donnée à la municipalité d'exposer ses objectifs et de présenter les esquisses réalisées par les services du conseil départemental. Grâce à une discussion et des remarques constructives, un projet convenant à tous les participants a été accepté (visuel ci-contre), reprenant les meilleurs aménagements des projets présentés.



Prochainement, le marquage au sol sera réalisé en ce sens complété de bacs à fleurs et de la signalisation adéquate.

Infos CCRM

Lors de la séance du conseil de communauté du 30 juin dernier, les élus ont examiné les points relatifs :

- **au transfert** éventuel de la compétence relative à la mise en œuvre d'un Plan Local d'urbanisme à l'échelle intercommunale (PLUi).

Le Conseil a débattu de ce point et a constaté que les conditions optimales n'étaient pas réunies afin de permettre à la CCRM d'exercer la compétence pour la mise en œuvre d'un PLUi.

La volonté de la CCRM est donc de ne pas s'engager dans la démarche d'élaboration d'un tel document. Une motion a été prise en ce sens (consultable sur le site de la CCRM ou en mairie).

- **à l'adhésion** de la commune de Grussenheim à la CCRM à compter du 01.01.2016. Adopté à l'unanimité
- **à la demande** de fusion des périmètres existants par le SDEA d'Alsace Moselle : réunir les quatre commissions locales d'eau potable en une seule et les deux commissions locales assainissement en une seule. Adopté à l'unanimité.
- **à l'adhésion** de la CCRM au groupement de commandes pour la fourniture, le fonctionnement et la maintenance de Défibrillateurs Automatisés Externes. Adopté à l'unanimité.
- **à l'adhésion** de la CCRM au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés, tarifs « Jaune » et « Bleu ». Adopté à l'unanimité.



Jumelage ROUFFIGNAC

Nous en avons tant parlé et déjà c'est passé. Durant le week-end du 1^{er} mai 2015, 80 personnes se sont rendus en TGV à Rouffignac Saint Cernin de Reilhac.

A notre arrivée à Bordeaux, une délégation conduite par Raymond MARTY, maire de Rouffignac, nous attendait pour nous emmener visiter les caves des vignobles Latorse-St Emilion. Visite très appréciée, enrichissante surtout pour nos palais...puisqu'elle s'est terminée par la dégustation de grands crus.



Evidemment, on peut dire que c'est une habitude bien ancrée, nous arrivâmes en retard sur l'horaire prévu. Malgré cela, nos hôtes nous ont réservé, comme de coutume, un accueil chaleureux mais pluvieux. A notre descente de bus, nous avons été accueillis en musique, en chansons et chacun a eu son joli brin de muguet. Très délicate attention. Puis nous nous sommes retrouvés pour un apéritif exceptionnel où les nouveaux venus ont fait connaissance avec la famille qui les recevait.

Le lendemain, accompagnés par quelques rouffignacois, nous avons visité la Roque Saint Christophe au Moustier, déjeuné à « La Pradelie » avant de visiter la grotte préhistorique de Rouffignac.

Le soir, nous nous sommes tous retrouvés à la salle omnisports pour un dîner de gala mémorable. Ce fut l'occasion pour les musiciens des deux communes de montrer leurs talents, pour les maires d'échanger les cadeaux, de rappeler les liens forts qui nous unissent et d'adresser nos remerciements pour ce merveilleux accueil et pour tout le travail fourni en amont et aussi pour l'organisation.

Dimanche 3 mai, une messe, rehaussée par la musique Union, a été célébrée dans l'église entièrement rénovée. Puis, nous nous sommes rassemblés devant le monument aux morts pour relater l'exode vécu par les Alsaciens en utilisant le témoignage de nos anciens, mais aussi rappeler la stupéfaction et le désarroi des Rouffignacois qui devaient héberger une population qui, de plus, ne parlait pas leur langue. Un premier dépôt de gerbe par les anciens maires à l'origine de ces retrouvailles, suivi du dépôt de gerbe par les maires actuels ainsi que celle déposée par le conseiller départemental ont clos ces moments d'intense émotion. Après ce moment fort, l'ensemble des personnes présentes s'est dispersé pour flâner sur le traditionnel marché dominical animé par deux groupes folkloriques du Bournat. En petits groupes, nous nous sommes rendus à pied à la salle, le parc étant impraticable vu l'averse de la nuit, salle où les tables étaient à nouveau dressées pour le fameux barbecue des producteurs. Des calèches joliment décorées ont permis à toutes et à tous de faire le tour du bourg.

Lundi, après la traditionnelle photo devant la mairie, l'« au revoir » très émouvant, les larmes ayant perlé sur les visages des grands comme des petits, nous avons pris la direction d'Angoulême en bus pour le retour en TGV dans notre Alsace.

Afin de revivre ces intenses moments avec les participants et de les partager avec toutes celles et ceux qui n'ont pas pu nous accompagner, nous proposons à tous les habitants de la commune de se retrouver le **vendredi 02 octobre 2015 à 20 heures** à la salle polyvalente (photos, historique,...).

**MERCI DE NOTER LA DATE SUR VOS CALENDRIERS,
IL N'Y AURA PAS D'AUTRE INVITATION.**

Jury Fleurissement



La commission de fleurissement est passée dans les rues du village le mercredi 29 juillet. Le jury a noté les efforts fournis par les habitants ainsi que la qualité du fleurissement communal. Nous remercions les différents membres du jury ainsi que tous les acteurs qui participent à l'embellissement du village.

Cérémonie du 14 juillet...



La cérémonie du 14 juillet a débuté à 10 heures devant le monument aux morts avec la participation de la Musique Union, du corps des Sapeurs-Pompiers en présence de nombreux villageois. L'occasion pour Madame Le Maire de rappeler les valeurs républicaines, de remettre diplômes et distinctions à différents membres d'associations. Un livre a également été remis aux lauréats du Brevet des Collèges. L'occasion a été donné aux responsables des donneurs de sang d'honorer les personnes méritantes.

Après la distribution du traditionnel « Wecka », la Musique Union et les Sapeurs-Pompiers ont défilé jusqu'à la salle polyvalente où nous avons partagé le verre de l'amitié auquel les habitants de Bindernheim étaient conviés. Un pique-nique républicain était organisé qui s'est déroulé dans une ambiance festive.



Communiqué des professionnels de santé



Les médecins, les infirmières, les kinés, les dentistes, le pharmacien convient tous les habitants de BINDERNHEIM et HILSENHEIM **le Mercredi 09 Septembre 2015 à HILSENHEIM à 20h30** (maison des associations) à une réunion d'information concernant **la loi de santé** de Mme Marisol TOURRAINE, passée à l'assemblée nationale fin mai 2015.

Ces professionnels de santé voudraient prévenir des dérives inévitables et de la disparition programmée de la Sécurité Sociale. Cette loi nous concerne tous et met en péril l'avenir de notre système de santé tel que nous le connaissons maintenant.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître pour organiser un éventuel covoiturage

Rubrique réservée aux associations locales

Merci aux responsables communication de celles-ci de bien vouloir transmettre leurs articles en mairie

06/09	Marché aux puces CSUB
12/09	Pêche Intersociétés
02/10	Soirée souvenir jumelage ROUFFIGNAC
07/10	Don du Sang à Bindernheim
17/10	Diner dansant Chorale
07/11	Tournoi de belote des pêcheurs
02/12	Don du Sang à Bindernheim
20/12	Concert de Noël Chorale – Musique Union
09/01	Crémation des sapins par les Pompiers
10/01	Vœux du maire (à 16h)

Fête de la musique ...



Créée en début d'année, l'association Bindr'Assoc 2015, qui réunit les associations locales, a organisé le dimanche 21 juin sa première manifestation, la Fête de la Musique. C'est dans la cour de l'école qu'ont été mis en place tables, bancs et buvettes entourant la scène et l'équipement de karaoké. Tout au long de la soirée se sont succédées les prestations du groupe de rock de l'école de musique, la chorale sainte Cécile, la musique Union et une bonne dizaine de passionnés qui ont mis tout leur talent de chanteur dans un karaoké fort plaisant.

Comme il est de tradition, la musique Union a réalisé une parade musicale dans les rues du village avant de rallier la place de la fête. Malgré une météo peu clémente, le public a été nombreux, tout comme les bénévoles issus des associations membres qui ont assuré le service dans une ambiance très sympathique. Forte de cette première Fête de la Musique encourageante, Bindr'Assoc 2015 vous donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2016.

DON DU SANG

A la collecte de sang du 12 Août dernier, 64 Donneurs de Sang se sont présentés dont 9 nouveaux donneurs.

Notre objectif était 50 Dons => Objectif atteint.

Félicitations et Merci à tous les donneurs pour leur présence et le geste en faveur des malades et accidentés qui n'ont que vous pour espérer.



Les deux prochaines collectes 2015 seront le 7 Octobre et le 2 Décembre à la Salle polyvalente à BINDERNHEIM

MERCI et CONTINUEZ DE DONNER

Envie de sortir



La Chorale Ste Cécile vous invite à son 2^{ème} dîner dansant

Samedi 17 octobre 2015 à la salle polyvalente.

Venez déguster nos fameuses Fleischschnacka et passer une soirée agréable entre amis.

Comme chaque année, la Chorale Ste Cécile et la Musique Union vous transporteront dans la magie de Noël lors de leur concert donné en l'église St Ulrich de Bindernheim

le dimanche 20 décembre 2015 à 17 heures.

Après le concert, vin chaud et pâtisseries vous permettront de prolonger ce moment.

Nous vous remercions d'avance pour votre présence et votre soutien.



Activités Diverses

Après-midis récréatives:

tous les derniers vendredis après-midis du mois de 14 h à 17 h (salle de la mairie) soit :

Vendredi 25 septembre 2015

Vendredi 30 octobre 2015

Vendredi 27 novembre 2015

Vendredi 18 décembre 2015

Ces après-midis sont ouverts à toutes et à tous. Ils permettent évidemment aux joueurs de cartes de se retrouver mais elles doivent aussi permettre les rencontres pour discuter, échanger, discuter cuisine, pourquoi pas faire du bricolage..... C'est aussi le moyen une fois par mois de ne pas être seul(e) chez soi.

Petite enfance : tous les deuxièmes mardis matins du mois (caveau de la mairie) de 9 h à 11 h soit

Mardi 8 septembre 2015

Mardi 13 octobre 2015

Mardi 10 novembre 2015

Mardi 8 décembre 2015

Atelier SCRABBLE : tous les jeudis après-midis de 14 h à 17 h (mairie)

Contact : Solange Bortot 03 88 85 42 79

S' BINDRER CARNET

(70 ANS ET PLUS)

ANNIVERSAIRES

Mois de septembre

04.09.1922 M. KNOPF Jean
05.09.1927 Mme CHEVASSU née VETTER
Raymonde
09.09.1933 M. DISCHLI Gérard
11.09.1935 Mme GOETZ née SIMLER Pierrette
13.09.1944 Mme SUHR Marie née HIGEL
14.09.1938 Mme JAEG née GERHARD Alice
21.09.1925 Mme BECHTEL née SCHMITT Marthe
26.09.1939 M. FINDELI Jean-Michel
27.09.1940 Mme MARTIN née SPATZ Alphonsine
28.09.1942 Mme LETTRY Amélie

Mois d'octobre

04.10.1938 M. BUEB Robert
11.10.1935 M. SCHMITT Lucien
12.10.1935 M. HORNUNG Joseph
13.10.1941 M. HOFFER Gilbert
20.10.1932 Mme ROHMER née ACKERMANN
Suzanne
22.10.1930 M. HINTERLANG Jean
27.10.1930 M. HOFFER Jean-Marie
31.10.1944 Mme BITTINGER née WOLLENBURGER
Alphonsine

Mois de novembre

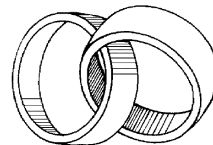
09.11.1938 M. JAEG Gaston
11.11.1943 M. BARONDEAU André
12.11.1940 Mme KIENER née IMBS Constance
12.11.1944 M. TESKE Wolfgang
12.11.1944 M. WOLLENBURGER Bernard
15.11.1935 Mme BERGER née KORMANN
Madeleine
22.11.1925 M. ADOLF Constant
25.11.1922 Mme BALTHAZARD née DIDIER Cécile

Mois de décembre

03.12.1941 Mme PFRIMMER née REMETTER Anne
06.12.1939 Mme LUDWIG née IMBS Antoinette
07.12.1943 Mme HOFFER née ECK Lydia
09.12.1939 M. BITTINGER Jean-Claude
11.12.1943 M. IMBS Pierre
19.12.1944 Mme IMBS née SCHALK Françoise

MARIAGES

09.05.2015 Christelle MONIER et Yannick GARGOWITSCH
25.07.2015 Sandra ZIMMER et Bruno PUGLIESE
15.08.2015 Anne-Marie PERNET et Patrick KLEIN



DECES

19.06.2015

Mme KUTT Madeleine née Gall